



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement

DPAE 3

Bureau G 615

Affaire suivie par :

Mélissa Bugeon Da Silva

Tél : 01 57 02 6218

Mél : melissa.bugeon-da-silva@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2022 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des établissements de 1^{ère} classe, les adjoints techniques principaux des établissements de 2^{ème} classe dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Monsieur Pascal DELMAS, Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL
2. Monsieur Patrick NGUYEN, DSDEN du Val-de-Marne à CRETEIL
3. Monsieur Paulin BRULU, Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL
4. Monsieur Hassen CHERDOUH, DSDEN de Seine-et-Marne à MELUN
5. Monsieur Pascal SEIZE, Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL
6. Monsieur Gilbert MARCHIPONT, Lycée polyvalent Blaise Cendrars à SEVRAN
7. Madame Jacqueline LEGENDRY, Collège Henri Wallon à AUBERVILLIERS

8. Monsieur Karim JARDE, DSDEN de Seine-et-Marne à MELUN
9. Monsieur Georges GOMES ROSA, Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL
10. Monsieur Pascal CLERC, Lycée Marcelin Berthelot à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
11. Monsieur Alain CORNEC, Lycée polyvalent Auguste Blanqui à SAINT-OUEN
12. Madame Christine BOROWIEC, Lycée polyvalent Lyles Pannevelles à PROVINS
13. Madame Monique XAVIR-TACITA, Collège Jean Moulin à NEUILLY-PLAISANCE
14. Madame Pauline VAUDRAN, Lycée polyvalent Paul le Rolland à DRANCY
15. Madame Evelyne BELKESS, Collège Louis Aragon à TORCY
16. Monsieur Khaireddin MOUSSAOUI, Lycée professionnel Théodore Monod à NOISY-LE-SEC
17. Madame Sylvie ANNEN, Collège Gérard Philipe à OZOIR-LA-FERRIERE
18. Monsieur Désir RABIN, Lycée polyvalent Adolphe Cherioux à VITRY-SUR-SEINE
19. Monsieur Dominique TACO, Collège Jean-Jacques Rousseau à LE PRE-SAINT-GERVAIS
20. Madame Rachel CARPON, Collège les Closeaux à RUNGIS
21. Madame Catherine PIERRE, Collège la Courtille à SAINT-DENIS

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 05/07/2022

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mehdi-CHERFI